

Gestion des déchets verts des espaces verts privés et publics : De la réduction du coût d'évacuation et de traitement des déchets verts au retour de la matière organique pour des sols vivants

Maîtriser les pratiques de la prévention et de la gestion des déchets verts des espaces verts publics et privés

L'augmentation des coûts d'évacuation et de traitement des déchets verts, le coût de l'achat des intrants (broyat, compost industriel, terreau...), le coût du temps de travail pour transporter et se débarrasser des déchets verts dans les déchetteries et des recyparcs, les effets climatiques (pluies abondantes, sécheresses, inondations) impactant de plus en plus les sols et les végétaux des espaces verts privés et publics, le besoin d'avoir des sols vivants permettant moins d'intervention technique sur les espaces, soulignent l'importance et la nécessité de se former sur la gestion des déchets verts et sur les dispositifs et gestes simples à mettre en œuvre, pour valoriser directement les déchets verts sur « site » sans les exporter ailleurs et/ou les

composter soit sur « site », soit sur une zone de compostage centralisée, gérée par vos soins.

Ces pratiques permettent notamment de réduire le temps de travail du transport des déchets verts et le coût d'évacuation et de traitement des déchets verts.

Cette formation de 3 jours s'adresse **aux entreprises de parcs et jardins, aux jardiniers paysagistes, architectes paysagistes et aux responsables et jardiniers des services publics et privés d'espace verts**.

Objectifs

- Comprends les enjeux locaux globaux et financiers de la gestion sur site ou centralisée des déchets verts par rapport à la gestion externalisée des déchets verts
- Comprendre les principes du compostage des déchets organiques
- Identifier les différents types de déchets verts, leurs caractéristiques physiques et gisements (qualitatif / quantitatif)
- Comprendre des techniques de gestion sur place des déchets verts (tonte mulching, terreau et compost, broyages, paillages, végétaux à croissance lente, haies sèches, etc.) et leur complémentarité entre elles et avec les solutions de compostage
- Comprendre les principes de gestion d'une plateforme de compostage des déchets verts en micro-andain

PROGRAMME

Jour 1 – Principes du compostage des déchets organiques – Module 1 et 2

- Introduction sur les enjeux du cadre légal de la gestion des déchets verts et des biodéchets
- Principes généraux théoriques du compostage de déchets organiques
- Les différents composteurs disponibles en fonction des quantités à composter
- Outils de gestion pour un processus maîtrisé de compostage
- Partie pratique sur les techniques de compostage

Jour 2 – Différentes solutions de compostage de déchets verts (grand volume): Module 3 et 4

- Compréhension des zones techniques nécessaires pour gérer un site de compostage de déchets verts en micro-andain
- Gestion optimale d'un site de compostage de déchets verts en andain
- Outils adaptés de retournement et de gestion d'andain
- Visite d'un site de compostage de déchets verts en micro-andains

Jour 3 – Circularité et utilisation des déchets verts sur les espaces verts – Module 5 et 6 -

- Identifier les différents types de déchets verts, leurs caractéristiques physiques
- Comprendre des avantages de la valorisation des déchets verts sur site
- Comprendre par type de déchets les mesures techniques de diminution et de valorisation de la production de déchets verts des espaces verts
- Adopter et intégrer des mesures progressives de valorisation des déchets verts sur site

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Travaux pratiques de terrain
- Visite de site
- Vidéos et photos

DURÉE

6 modules soit 3 jours

INTERVENANT

Jean-Marie SAVINO (EEC asbl)

Formateur, Consultant, Maître Composteur Pro
<https://www.linkedin.com/in/jean-marie-savino-1737bb10/>

DATES

- **À fixer en 2025**

LIEUX

- **Lieu de formation :**
 - ✓ Dans nos bureaux : Modules 1,2, 3, et 5
 - ✓ Londerzeel (Comité Jean Pain) – Module 6
- **Visite de site :** Module 4
 - ✓ Woluwe-Saint-Lambert

PUBLIC

- Responsable et jardiniers d'espaces verts publics et de sociétés de parcs et jardins
- Jardiniers et architecte paysagiste
- Enseignants de jardiniers

TARIFS

- **Forfait de 170 € / personne / module (déplacement compris)**
- Feuille d'émargement & attestation de présence

CONDITIONS DE PAIEMENT

- Payable à l'inscription avant les formations. Non remboursable même si le/la stagiaire ne participe pas à la formation. Possibilité d'assister à d'autres dates si le stagiaire n'a pas pu participer aux dates de formation
- Lien d'inscription :
 - o https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSc9x3Pivo4hAhvL_F9pFNQr1GjXd1lX3t60D_MrtglSme7EwA/view_form